

Image not found or type unknown



Retenue sur caution pour travaux

Par **Dolly31**, le **09/03/2010** à **12:05**

Bonjour,rrnrnPeut on me retenir une partie de ma caution pour des travaux qui, plus de 3 mois après mon départ, n'ont toujours pas été effectués? Si oui, ont-ils un délai pour les faire?rrnrnDe plus, ont-ils le droit de retenir un montant au hasard? (Ils me retiennent 100 euros pour mettre du mastic dans un lavabo mais je n'ai aucun devis d'une entreprise!!!!!!).rrnrnMerci.